

IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE VISÉ

Adresse complète :			
Numéro de lot :		Numéro de la zone :	



PROCÉDURE RELATIVE À UNE DEMANDE

- ▶ Veuillez compléter **chacune des sections** du présent;
- ▶ Veuillez déposer votre formulaire dûment complété, signé et daté (incluant les documents à fournir avec le présent formulaire), à l'hôtel de ville de Farnham situé au 477, rue de l'Hôtel-de-Ville;
- ▶ Acquitter les frais exigibles lors du dépôt du formulaire (**voir au verso les différents tarifs applicables**)
- ▶ Le fonctionnaire désigné communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt.

IMPORTANT Consultez les dispositions réglementaires : *Règlement sur les dérogations mineures*

Pour qu'une demande de dérogation mineure soit traitée, vous devez obligatoirement remettre tous les documents exigés et avoir complété le présent formulaire.

Le fonctionnaire désigné affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire pouvant lui permettre une meilleure compréhension de votre projet.

Ce formulaire ne constitue en aucun cas une demande complète, ni une autorisation.

Le fait de présenter une demande de dérogation mineure et d'en acquitter les frais ne garantit pas que celle-ci sera acceptée par le conseil municipal.

Le délai d'émission du certificat d'autorisation peut aller jusqu'à soixante jours selon la période à laquelle la demande de dérogation mineure est déposée.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cheminement de la demande :

- Dans les trente jours de la réception d'une demande de dérogation mineure, le fonctionnaire désigné transmet la demande au Comité consultatif d'urbanisme avec ou sans commentaires ;
- Le Comité consultatif d'urbanisme transmet ses recommandations au conseil municipal dans les trente jours suivants l'étude de la demande de dérogation mineure ;
- Un avis public est publié au moins quinze jours avant la séance au cours de laquelle le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure.
- Le conseil municipal rend sa décision par résolution et en transmet une copie au requérant.

Demandes non recevables :

Une dérogation mineure ne peut être accordée à l'égard des dispositions suivantes :

- Dispositions relatives aux usages autorisés dans les différentes zones définies au règlement de zonage ;
- Dispositions relatives à la densité d'occupation du sol.

SECTION 1

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet :				
Adresse complète :				
Contact :	Téléphone :	Courriel :		
Titre :	Propriétaire	Locataire	Représentant du propriétaire	Procuration

SECTION 2

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom complet :			
Adresse complète :			
Contact :	Téléphone :	Courriel :	

SECTION 3

REPRÉSENTATION DE VOTRE DOSSIER

Selon l'article 2.3.4 du *Règlement 637 sur les dérogations mineures*, vous avez la possibilité d'être présent à la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme pour expliquer votre demande de dérogation mineure. Cette rencontre a lieu le 2^e mardi de chaque mois à 17 h 30. Vous devez nous donner un avis de présence de minimalement 24 h précédant la journée de la rencontre, en composant le : 450-293-3326, poste 222.

Présence au Comité Consultatif d'urbanisme	Oui	Non
--	-----	-----

SECTION 4

DISPOSITION RÉGLEMENTAIRE CONCERNÉE

Zonage (N° de l'article) :	
Lotissement (N° de l'article) :	

SECTION 5

DESCRIPTION DE LA DÉROGATION DEMANDÉE

SECTION 6

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LE PRÉSENT FORMULAIRE

Chèque à l'ordre de la Ville de Farnham, argent comptant ou carte débit (lors du dépôt de la demande).

Sélectionner le montant des frais exigibles parmi les tarifs suivants :

- 500 \$ Travaux projetés pour un usage résidentiel
- 800 \$ Travaux en cours ou réalisés pour un usage résidentiel
- 650 \$ Travaux projetés pour un usage autre que résidentiel
- 1 200 \$ Travaux en cours ou réalisés pour un usage autre que résidentiel

Tout document requis par le fonctionnaire désigné pour le traitement de la demande; notamment :

-
-

SECTION 7

SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Je déclare que les informations précédemment mentionnées sont exactes.

Je comprends que la présente demande ne constitue, en aucun cas, une autorisation de débiter les travaux sans l'obtention d'un permis de construction ou certificat d'autorisation pour lequel j'ai déposé la présente demande de dérogation mineure.

Signature :

Date :

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de planification et d'aménagement du territoire au 450 293-3178.

À L'USAGE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Coûts exigibles :		Payé le :	
Numéro de reçu			
Recommandation du CCU	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	Date :
Décision du conseil municipal :	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	Résolution :